



81/100

Résultat obtenu par la MSA GRAND SUD au calcul de l'index égalité Femme/Homme pour l'année 2020.

L'égalité salariale entre les femmes et les hommes en entreprise, se mesure au travers de 5 indicateurs. Cet index permet aux entreprises de se situer sur le plan de l'égalité professionnelle et de mettre en place des actions correctrices si le résultat obtenu est inférieur à 75 points.

Les résultats 2020 de la MSA Grand Sud démontrent l'attention portée à ce sujet :

	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	3,7	36	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	9,5	5	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	4,7	15	15	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	100	15	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	4	10	10	10
INDEX (sur 100 points)		81		100

Nous restons vigilants et poursuivrons les efforts entrepris.